

Compte de résultat
Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Charges		Produits	
	<i>n-1</i>		<i>n-1</i>
Achats LGF		Ventes mangeurs	52 693,29
Com 1 (Terravie uniquement)	0,00	Ventes coprod	606,97
Com 2	8 727,91	Total commandes	53 300,26
Com 3	12 525,61		<i>56 513,00</i>
Com 4	9 805,84	Adhésions	2 883,50
Com 5	8 163,70		<i>1 988,00</i>
Com 6	7 375,97		
Com 7	3 744,79		
Com 8	2 700,90		
Coproduction	606,92		
Total commandes	53 651,64		
	<i>56 510,00</i>	Mutualisation Grainerie avec Respects	35,51
Locations (Grainerie, Olympe de Gouges)	240,00		
Frais bancaires	61,16		
Fournitures	21,80		
Assurance	117,05	Intérêts livret bleu	66,35
Adhésions associations	140,00		<i>27,00</i>
Indemnités stagiaire	340,20		
Site	52,80		
Réception (AG)	74,80		
Voyage Andalousie	1 966,47	Subvention Département (voyage Andalousie)	900,00
Venue des Galline	1 412,28	Contributions voyage Andalousie	786,30
		Contribution venue Galline école des communs	280,00
Bénéfice	173,72		
TOTAL	58 251,92	TOTAL	58 251,92

Bilan au 31/08/2024			
Immobilisations	31,00	Report à nouveau	2 967,88
Banque	223,93	Résultat	173,72
Livret	3 602,17	Dettes	0,00
Charges constatées d'avance	1 784,50	Subvention perçue d'avance	2 500,00
Total	5641,6		5641,6

Comptes annuels 2023-2024

Le volume des achats auprès des Galline Felici a légèrement diminué (-5%) par rapport à l'année dernière, et se situe pour cette saison à hauteur de 53 652€.

Pour mémoire, le compte de résultat de Mixagrumes ne comptabilise pas les achats auprès des autres producteurs, qui sont réglés directement par les mangeurs soit à Terravie pour les produits espagnols soit aux producteurs eux-mêmes pour les produits locaux.

A titre informatif, le volume des ventes auprès de Terravie était de 37 289€.

Auxquels s'ajoutent 1 987€ auprès de Jangopom, 246€ de truites, 192€ de miel... Ne sont pas comptés ici, les plants d'aromatiques de Marilène, ni le curcuma de fin de saison, ni les vins sélectionnés par Hélène. Cela représente donc près de 100 000€ d'achats alimentaires qui transitent par notre communauté de mangeurs.

Le voyage d'étude en Andalousie à la rencontre des producteurs des Galline Felici a été financé par le solde de la subvention du Conseil Départemental à hauteur de 900€, ainsi que par les contributions personnelles des voyageurs à hauteur de 786€. Il est au final resté 280€ à charge de l'association.

En ce qui concerne la venue des Galline Felici à Toulouse, leur accueil a été intégralement pris en charge par l'association et force bénévolat, à l'exception d'une participation de l'École des communs aux frais de restauration. Les 1 200€ de dépenses sont essentiellement des frais d'alimentation.

Les autres dépenses relèvent essentiellement des frais de fonctionnement de l'association.

La mise en place d'une adhésion d'un minimum de 7€ qui laisse à chacun la possibilité d'ajuster sa contribution en fonction de son groupe de mangeurs et de ses moyens a permis d'augmenter les ressources de l'association, le montant global des adhésions s'élevant à 2 883€ cette saison (soit un peu plus de 11€ / adhérent).

La subvention qui figure au bilan a été versée par le FDVA (Fonds de développement de la vie associative) dans le cadre d'un appel à « nouveaux projets innovants » et sera utilisée pour la saison 2024-2025.

Les dépenses constatées d'avance sont de fait à rattacher à cette subvention, puisqu'il s'agit des dépenses déjà effectuées pour préparer le voyage de mixagrumistes à la rencontre des Galline Felici dans le cadre de parcours de visites auprès des producteurs engagés dans des activités de produits transformés et du festival du poulailler qui se tiendra en Sicile fin octobre.